
Adresse de la société populaire de Masseube (Gers) qui témoigne de son amour pour la liberté et annonce avoir équipé un cavalier jacobin, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Masseube (Gers) qui témoigne de son amour pour la liberté et annonce avoir équipé un cavalier jacobin, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 367-368;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28388_t1_0367_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

4°) que l'argenterie et tout ce qui peut exister encore dans ce temple en linge et meuble, utile au service de la patrie, sera apporté au dépôt de l'administration du district;

5°) enfin qu'il sera envoyé une première expédition du présent procès-verbal à la Convention nationale, une seconde à l'administration du département, une troisième à l'administration du district.

P.c.c. FÉAU, BIBEN.

j

[*La Comm. de Samer, au présid. de la Conv.; 16 germ. II*] (1).

« Citoyen président,

La commune de Samer, chef-lieu de canton, district de Boulogne-sur-mer, département du Pas-de-Calais, t'adresse par la diligence, le salpêtre qu'a produit un essai qu'elle vient de faire. Cet essai couronné de succès lui donne la certitude qu'elle contribuera de son côté à fournir d'une manière satisfaisante de quoi exterminer enfin les ennemis de l'égalité et de la liberté. Fais accepter par la Convention nationale et par cette Montagne si chérie l'offrande que de vrais sans-culottes font au peuple français de cette prémice de leurs recherches. Dis à nos représentants que nous sommes de vrais républicains incapables de suivre d'autre impulsion que celle qu'ils nous donnent, parce qu'ils ont notre entière confiance et que nous savons qu'ils veulent absolument, comme nous, la République une et indivisible ou la mort.

Nous t'envoyons ci-joint copie du procès-verbal qui constate que cette offrande est faite par la commune de Samer, nous te prions d'en donner communication à la Convention ».

DURIEUX, LAGACHE, LE GRESSIER, LACROIX,
BARBE, GORRÉ, BOUGE, VILLER, DEVIN,
LIBERSAT, SAUVAGE.

[*Extrait du p.v. du 11 germ. II*].

Un citoyen ayant obtenu la parole a dit que le zèle patriotique qui a toujours animé le peuple de Samer, ne le laissera jamais en deçà du mouvement révolutionnaire qu'il se trouve en cet instant à portée de prouver une partie de son dévouement à la Convention nationale, que l'essai qui vient d'avoir lieu dans l'atelier commun pour la fabrication du salpêtre a été couronné d'un succès qui fait présager qu'il sera incessamment dans une activité complète et satisfaisante.

Il demande que le produit de cet essai montant de cinquante à soixante livres poids de marc, soit offert à la patrie comme un prémice du travail de la commune et envoyé à la Convention nationale, avec une lettre pour lui exprimer l'attachement de la commune à la révolution, sa haine pour les tyrans, son désir de les voir exterminés, sa vigilance et son zèle pour procurer le bonheur de l'égalité et de la liberté à tous les français, et s'il est possible, à tous les peuples de la terre. Cette motion vivement applaudie est adoptée à l'unanimité.

(1) C 302, pl. 1094, p. 6, 7; B⁴ⁿ, 14 flor. (1^{er} suppl^t).

Un citoyen prend la parole pour demander que le salpêtre recueilli de cet essai soit présenté à l'assemblée de la commune; cette seconde motion est également adoptée, et à l'instant où les citoyens porteurs du salpêtre entrent dans la salle, le peuple s'écrie : Vive à jamais la République ! Guerre aux tyrans de la terre ! Vive la Convention nationale ! Vive l'intrépide Montagne qui nous a tant de fois sauvés ! Qu'ils restent ces dignes représentants du peuple jusqu'à ce que notre sol soit purgé des brigands qui le souillent, jusqu'à ce que jouissant de tous nos droits, nous ne voyons plus autour de nous que des vrais amis de l'égalité et de la liberté ! En même temps, l'hymne patriotique allons enfants de la patrie, est entonné, après quoi chacun se retire, se félicitant de voir sortir du sol de la commune, un sel si précieux et conservateur de la volonté du peuple.

LIBERSAT.

k

[*La Sté popul. de Gourdon, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Représentants d'un peuple libre,

Le fanatisme a pour jamais disparu du sol où nous habitons. Son autel est renversé et ses trésors, fruits de sa trop longue usurpation sont enfin rendus aux besoins de la patrie; nous ne connaissons aujourd'hui d'autre culte que celui de la Raison. Nous rougissons d'avoir plié le genou devant le dieu des prêtres et nous nous jurons de ne plus prostituer nos hommages à cette idole arrogante qui ne voulait que des esclaves pour adorateurs.

Le représentant Bo, en paraissant parmi nous, n'a rencontré ni erreurs à combattre ni préjugés à détruire; il a reconnu ses principes dans les nôtres et son zèle a trouvé sa récompense, et dans le bien que nous avons fait et dans celui qu'il aurait voulu faire. Puisse nous joindre au plaisir d'exécuter vos décrets celui de les prévenir quelquefois.

La fête de la Raison est ici la fête universelle. Le peuple écoute nos instructions avec avidité; à chaque trait de lumière l'étonnement et l'indignation se peignent sur son visage; il applaudit à la religion de ses législateurs et il n'attend que d'elle et sa gloire et sa félicité ».

CAUDILLIER (*présid.*), LACOSTE (*secrét.*),
DUPUY (*secrét.*).

l

[*La Sté popul. de Masseube, au présid. de la Conv.; 10 germ. II*] (2).

« Citoyen président,

Sois l'interprète des vœux de la Société montagnarde de Masseube au département du Gers auprès de la Convention nationale. Dis lui qu'après avoir terrassé les monstres qui voulaient perdre et la liberté et ses défenseurs, elle ne peut demeurer indifférente sur un exemple aussi su-

(1) C 303, pl. 1106, p. 2; B⁴ⁿ, 7 flor. et 15 flor. (1^{er} suppl^t).

(2) C 303, pl. 1106, p. 3; B⁴ⁿ, 7 flor. et 14 flor. (1^{er} suppl^t).

blime de son courage et de son dévouement à la cause d'un grand peuple. Dis lui que malgré un grand nombre de défenseurs qui sont partis de ses foyers, la société de Masseube équipe un cavalier jacobin à ses frais en témoignage de son amour pour la liberté et de son dessein de faire une guerre à mort à tous ses ennemis; dis lui de rester à son poste; qu'elle doit y achever la révolution et que la société de Masseube ne veut devoir qu'à elle le bonheur des français et celui de toute la terre ».

LABADEM (*présid.*), CABANIL, DUFORT (*secrét.*),
MOUÏSSON (*secrét.*).

m

[*La Sté popul. de Villefranche-sur-Saône, à la Conv.; 25 germ. II*] (1).

« Représentans du peuple,

Il en était tems, la corruption faisait des progrès immenses, les intrigues, les ennemis de la liberté et de l'égalité s'unissaient pour perdre la chose publique; les trames ténébreuses s'ourdissaient pour seconder les progrès affreux des despotes; mais grâce immortelles vous soient rendues, pères de la patrie! Tous les complots sont déjoués, tous les conspirateurs tombent en foule sous le glaive vengeur des lois. Rien ne résistera au torrent impétueux de la vengeance nationale, la République une et indivisible triomphera. Vive la Montagne, vive les Comités de salut public et de sûreté générale.

Vous les avez proclamés, représentans du peuple, chaque jour vous les mettez en pratique, ces maximes éternelles, la vertu, la justice et la probité sont à l'ordre du jour.

Nous en tirons cette conséquence nécessaire que tout homme qui veut vivre dans la République doit posséder ces sublimes qualités.

Ordonnez donc, nous vous en prions; que tout citoyen, avant d'entrer dans des fonctions quelconques, soit tenu de produire un certificat de vie et mœurs, qui remonte même avant la révolution; c'est le seul moyen de rétablir des mœurs nécessaires aux républicains.

Nous venons d'apprendre avec bien de douleur la mort du citoyen Beauvais. Déjà au moment où nous le crûmes péri sous les coups des Anglais, nous lui discernâmes dans le moment des honneurs funèbres; nous avons rétabli son urne sur l'autel que nous avons élevé à la mémoire des martyrs de la liberté.

Représentans du peuple, infatigables montagnards, demeurez à votre poste, continuez à terrasser tous nos ennemis. Pour nous, nous secondons vos sublimes travaux en donnant la chasse aux aristocrates et aux fripons.

Vive la République, vive la Montagne.»

CHANAL (*présid.*), PICARD, Jean CAIRE, OZOULOT père, MARIN, VALLET, PERRIN cadet, CHARRION, ZOLLA, PELL, D'ERIGAUT, HUVENIN, HENOMBE, BRUN [et 3 signatures illisibles].

n

[*La Sté popul. de Sorgues, à la Conv.; 29 germ. II*] (1).

« Citoyens représentans,

Ce n'est qu'avec la plus profonde indignation que la société républicaine de Sorgues, district d'Avignon, département de Vaucluse, a reçu la nouvelle de la conspiration sanglante que vous avez si heureusement déjouée. Nos ennemis ont toujours visé à faire avilir par tous les moyens possibles la représentation nationale; nous vous avons dénoncé dans le temps ces manœuvres insidieuses. Vous avez triomphé de leurs projets liberticides, grâces soient rendues à votre surveillance active. La société républicaine de Sorgues vient vous dire ce qu'elle vous a toujours manifesté, qu'elle ne reconnaît que la Convention, qu'elle se ralliera toujours autour d'elle, que ce n'est que là qu'elle verra la représentation nationale. Restez donc fermes à votre poste jusqu'à la paix; que les tyrans couronnés, forcés de vous admirer, apprennent encore en fremissant que vous avez sauvé la République. Vive la Convention, vive la République.»

POCHY (*présid.*), GUISSÉAU, TEVEN, POUCHY aîné
[et 24 signatures illisibles].

o

[*La Sté popul. de la Montagne-de-Neuville, à la Conv.; 24 germ. II*] (2).

« Citoyens représentans,

Nous venons de payer une nouvelle dette de la patrie.

Nous avons fait passer au bataillon de la 1^{re} levée en masse de notre district, en cantonnement à Palasse, département de la Seine-Inférieure, les objets dont la liste est jointe à la présente, et nous nous occupons d'un nouvel envoi.

Représentans, nous avons applaudi à toutes les grandes mesures que vous avez prises pour le salut public, mais nous sommes impatients de vous dire avec quelle vive émotion nous avons vu abolir l'esclavage des Africains. Par votre décret immortel, vous avez rendu des hommes à leur dignité première; vous avez vengé la nature, vous avez marqué et effacé en même temps l'outrage fait par les siècles à l'humanité entière.

Vous vous êtes de nouveau montrés supérieurs à la superbe Rome, vous nous avez donné des frères que nous ne cesserons de chérir.»

DRULHE (*présid.*), CHAUSSARD (*secrét.*),
REY (*secrét.*) [illisibles].

[*Etat des effets envoyés aux volontaires du b^m de Neuville; 21 germ. II*]

Chemises neuves : 47; Chemises élingées : 66
= 113; Souliers : total 93 paires, dont 63 paires,

(1) C 303, pl. 1106, p. 11; Bⁱⁿ, 7 flor.; Sans-Culotte, n° 347; J. Perlet, n° 582.

(2) C 301, pl. 1079, p. 6; Bⁱⁿ, 7 flor. et 14 flor. (1^{er} suppl^t), Loiret.